



## Objectifs

Obtenir le certificat individuel professionnel attestant de l'acquisition par le titulaire de connaissances appropriées pour exercer l'activité liée à « l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques - Opérateur ». Appliquer les traitements phytopharmaceutiques dans le respect des consignes données par le décideur.

## Prérequis

Aucun

## Public

Salariés des exploitations agricoles ou de prestation de services du paysage.

## Durée

14H

## Coût

- Intra-entreprise : 1 850€ HT/groupe

## Modalités d'accès

Dans nos locaux en présentiel.

## Dates

Nous contacter.

### Réglementation et sécurité environnementale

Définition des produits phytopharmaceutiques.  
Réglementation du transport et du stockage.  
Risques pour l'environnement et principales voies de contamination.  
Dangerosité pour l'environnement.  
Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement

### Réduction de l'usage, méthodes alternatives

Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels.  
Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.).

### Santé, sécurité de l'applicateur en espace ouvert au public

Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.  
Dangerosité des produits.  
Situations d'exposition.  
Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains.  
Principales mesures de protection : port de EPI, respect du délai d'emploi avant récolte.  
Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident.  
Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers.

### Méthodes & moyens pédagogiques :

Exposé avec vidéoprojecteur, suivi d'échange. Participation interactive. Prise en compte du vécu des professionnels: évaluation des évolutions dans leur pratique professionnelle et/ou identification des freins rencontrés. Présentation des EPI et entraînement au respect des procédures en termes d'habillage et de déshabillage. Documentation professionnelle ( brochures, fiches techniques, FDS...) remis aux participants. Ordinateurs /tablettes.

### Evaluation et validation :

Attestation de formation. Bordereau de score.  
Pour les primo-certificats, test plateforme ministérielle avec un seuil de réussite à atteindre.  
Pour les renouvellements, Evaluation finale QCM  
Evaluation de la qualité permettant d'exprimer leur ressenti vis-à-vis de la formation.

Recyclage conseillé  
tous les 5 ans.